



Projet pédagogique

Le projet pédagogique de l'école St-Bénilde est un projet d'enseignement confessionnel qui inclut les dimensions spirituelle et éducative dans la transmission des connaissances.

L'école St-Bénilde propose une **solide formation intellectuelle et culturelle** en collaboration avec les familles.

Elle accueille les enfants âgés de 3 à 11 ans, de la maternelle au CM2.

Le cadre éducatif bienveillant donné aux élèves les amène à l'obéissance, au calme, à l'ordre, au respect des personnes.

L'environnement de travail donné aux élèves les amène à la persévérance, à l'effort, à la franchise, à la loyauté, dans la joie d'apprendre.

Les enseignants veillent à la qualité du travail remis, au soin apporté et à l'engagement mis dans ce travail. Dès la maternelle, les enseignants peuvent demander aux élèves de refaire un travail pour obtenir un meilleur résultat.

Les supports proposés à l'école sont choisis par l'équipe enseignante qui veille à respecter l'esprit d'enfance et à élargir la culture des élèves (contes traditionnels pour les plus jeunes, littérature classique à partir du CE2, documentaires et bandes dessinées riches et adaptés, chants élaborés et structurants, etc.) dans le respect des valeurs chrétiennes.

Les activités spirituelles sont proposées dans toutes les classes et chaque élève doit y participer. Elles se déclinent en catéchèse, temps de prière quotidiens, temps avec l'aumônier diocésain, pèlerinage annuel, messes, etc.

1- La transmission des connaissances

Les enseignements et activités délivrés aux élèves se déclinent selon l'âge des élèves regroupés en sections par âge (par année civile).

PS-MS

Les méthodes utilisées en maternelle ont de multiples sources et privilégient une approche sensorielle qui développe l'observation et l'attention.

Elles veillent à activer tous les aspects des apprentissages, en proposant des séances courtes : langage, motricité, motricité fine, graphisme, orientation dans le temps et l'espace, logique, pré-maths, musique. Elles reposent principalement sur la manipulation des objets.

Une longue récréation à l'extérieur est proposée à chaque demi-journée.

Les élèves bénéficient d'un temps de repos d'au moins une heure en début d'après-midi. L'objectif de ces sections est d'apprendre à **l'enfant à devenir élève** par le respect des consignes, en particulier celles concernant la vie en collectivité : autonomie pour s'habiller, se laver les mains, passer aux toilettes, se mettre en rang, prendre la parole, se taire...

GS-CP

À l'issue de ces 2 classes, l'élève doit savoir lire, écrire, compter jusqu'à 100. La méthode de lecture utilisée est purement syllabique.

De nombreux exercices d'écriture et de copie sont pratiqués.

En CP, les dictées sont pratiquées avec progressivité : dictée de sons, de syllabes, de mots, de courtes phrases.

En mathématiques, à partir du CP, les classes utilisent la méthode de Singapour. Les élèves manipulent les quantités avec un boulier ou des collections d'objets. Les quatre opérations sont abordées dès le CP.

Des activités d'éveil (histoire, leçon de choses) sont faites chaque semaine. La motricité, les arts plastiques et la musique sont pratiqués chaque semaine.

CE1 - CE2 - CMI - CM2

Les exercices d'écriture et de copie se poursuivent dans des quantités adaptées à l'âge des élèves. Dictées et rédactions sont pratiquées régulièrement.

En CE, les élèves travaillent en lecture avec des manuels et des cahiers d'exercices utilisant la méthode explicite.

En CE et CM, la méthode de grammaire utilisée est « Mes leçons de grammaire » : grammaire analytique, leçons d'orthographe et de conjugaison précises et progressives.

Le vocabulaire est étudié dans de nombreux domaines (littérature, histoire, sciences, etc.) avec précision. L'utilisation du dictionnaire fait l'objet d'un entraînement soutenu.

Les textes et les poèmes sont choisis principalement dans la littérature classique.

En mathématiques, les élèves continuent à travailler avec la méthode de Singapour. Ils manipulent pour appréhender les nouvelles notions mathématiques ; ils représentent schématiquement et rédigent soigneusement les problèmes.

L'anglais est enseigné deux fois par semaine. Dans une même séance, différents supports sont utilisés afin de varier les compétences travaillées (travail écrit, travail oral : compréhension et expression, grammaire, civilisation). Les élèves ont un fichier individuel.

L'histoire est enseignée de façon chronologique et spiralaire à l'aide d'un fichier propre à chaque classe, la géographie et les sciences de manière descriptive.

Les devoirs à la maison (principalement à l'oral avant le CE1) font éprouver à l'élève l'effort et la régularité dans le travail individuel. Ils comportent surtout des leçons à apprendre (souvent par cœur), des mots de dictée et des poésies. Des exercices d'entraînement (à partir du CE1) sont exigés quotidiennement, avec, le plus souvent, une programmation une semaine à l'avance.

La pédagogie dans son ensemble met l'accent sur :

- Le raisonnement
- La compréhension et le respect des consignes
- La culture générale
- Les exercices écrits et l'élocution
- l'entraînement de la mémoire
- la présentation, le soin

L'école programme dans l'emploi du temps des activités de sport, des activités d'arts plastiques et de musique.

L'école ouvre les mercredis matin pour les élèves des classes primaires. Cette disposition est dictée par la recherche de l'équilibre des élèves. Elle permet à l'école, avec les trois heures de ces demi-journées, de leur offrir des enseignements et des activités qui affirment son caractère propre, et ceci sans surcharger les emplois du temps des quatre autres jours de la semaine.

2- Suivi et contrôle des connaissances - Relevé de notes

Le travail quotidien est effectué sur des cahiers, des fiches de classeurs ou des fichiers. Ces supports sont remis régulièrement aux parents pour être signés.

Les contrôles des connaissances, écrits et oraux, sont notés.

Un livret trimestriel est remis aux parents : il contient les notes, appréciations et commentaires des enseignants de la classe. En maternelle, le livret semestriel ne comporte que des appréciations globales.

3- Elèves en difficulté - Maintien - Passage anticipé

Les élèves en difficulté bénéficient d'un suivi en particulier sous forme de rendez-vous familles - enseignants : ces derniers incitent les familles à consulter à l'extérieur de l'école pour avoir un avis de spécialistes. Les décisions concernant le travail scolaire sont prises en concertation avec les familles. Un PAP (Programme d'aide personnalisée) peut être mis en place si besoin. En revanche, l'école Saint-Bénilde n'a pas la possibilité financière de faire aider ces élèves par une AVS (auxiliaire de vie scolaire).

Certains élèves en difficulté peuvent bénéficier d'un maintien deux années de suite dans une classe donnée. Cette procédure exceptionnelle fait l'objet d'une concertation entre parents et enseignants au plus tard au troisième trimestre. La décision, prise de manière collégiale, est entérinée par écrit et signée par la directrice, l'enseignant et les parents.

Dans certains cas, le passage anticipé d'un élève dans la classe supérieure peut sembler profitable. Cette procédure exceptionnelle fait l'objet d'une concertation entre parents et enseignants. La

décision, prise de manière collégiale, est entérinée par écrit et signée par la directrice, l'enseignant et les parents.

La Directrice

